

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 67 (1979)

Heft: [12]

Artikel: Femmes, vie économique et professions : quelques aspects de la situation suisse et internationale

Autor: Languin, Noëlle

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-275780>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Femmes, vie économique et professions

Quelques aspects de la situation suisse et internationale

La Suisse, comme chacun le sait, n'est pas encore membre de l'ONU. Elle fait par contre partie de dix des quatorze institutions spécialisées de l'ONU et elle est membre au niveau européen du Conseil de l'Europe.

Les problèmes féminins sont de plus en plus traités au sein des organisations internationales non pas isolément, mais en liaison avec l'évolution générale pour que le développement de la société bénéficie du concours de tous ses membres et qu'hommes et femmes puissent être actifs au sein de la famille comme en dehors de celle-ci. Ces tendances ont pour but d'intégrer la femme dans tous les circuits de la vie économique et sociale.

La Suisse suit-elle les recommandations édictées par ces instances internationales ? Si elle en reconnaît le bien-fondé — elle y a pour la plupart adhéré — elle souligne néanmoins que « *Les instruments relatifs à l'égalité de chances et de traitement pour les travailleuses témoignent d'une attitude très avancée, mais qui n'est peut-être pas toujours entièrement réaliste... Dans une démocratie comme la nôtre, où l'individu dispose d'un large pouvoir de décision et où il faut compter avec une opinion publique attachée à l'image traditionnelle de la femme, la mise en œuvre de certaines des revendications exprimées dans les résolutions et la déclaration se heurterait à quelques difficultés.* »

(Rapport du Conseil fédéral sur la 60^e session de la Conférence Internationale du Travail). Cette attitude est pour le moins contradictoire : veut-on encourager l'image traditionnelle de la femme en Suisse ou promouvoir un individu féminin autonome ayant un certain pouvoir de décision ?

Les grands principes

Donner des chances égales

Les dispositions internationales recommandent tout d'abord que garçons et filles aient les mêmes possibilités d'accès à toutes les écoles et à toutes les études et surtout que l'école ne prépare pas déjà garçons et filles à des rôles traditionnels dans la vie (nombre de nos manuels scolaires seraient probablement à revoir !). Encourager le sens technique des jeunes filles, préparer les garçons à l'accomplissement de leurs futures tâches familiales devraient faire partie du cursus normal de la formation afin que chacun puisse embrasser la profession qui lui plaît et faire face à ses responsabilités tant dans la famille que dans la vie économique et professionnelle.

Hommes et femmes devraient par la suite avoir des chances égales d'exercer une profession et des chances égales de promotion professionnelle. Les recommandations insistent entre autres pour que les offres d'emploi soient rédigées sans indication du sexe du postulant, et pour que les femmes ne soient pas discriminées en raison de leur état civil ou parce qu'elles sont mères.

Créer une meilleure répartition des tâches

Cette égalité, vers laquelle on devrait tendre, passe aussi par l'égalité des droits et de devoirs entre époux, notamment dans tout ce qui touche aux enfants et à la maison. Il ne suffit pas de modifier le rôle traditionnel de la femme, il faut qu'évolue aussi celui que joue l'homme dans la vie économique et sociale. Et cela passe par la création d'emplois plus nombreux à temps partiel aussi bien pour les femmes que pour les hommes, l'octroi de congés en cas de maternité ou de maladie des enfants pouvant être pris indifféremment par le père ou la mère, la création de mesures de recyclage et de formation permanente : les responsabilités économiques et familiales se répartiraient ainsi plus équitablement entre l'homme et la femme.

Cela suppose aussi bien sûr toute une infrastructure bien conçue d'institutions d'aide familiale, telles que crèches, garderies, cuisines collectives, etc.

Sources : Questions au féminin, Berne, No 3-1978 et 1/2-1979. Annuaire statistique de la Suisse 1978. Argus Manpower

En guise d'illustration

Pour illustrer ces considérations très générales mais qu'il est utile de rappeler pour garder à l'esprit le sens dans lequel doit aller l'évolution de la femme dans le monde économique et social d'aujourd'hui, voici quelques remarques très concrètes prises dans trois domaines distincts et concernant la situation de la femme dans l'économie en Suisse.

Marché du travail

Les femmes ont été plus fortement touchées par la récession (1974-76) que les hommes. La proportion des femmes par rapport à l'ensemble des chômeurs a passé de 16,3 % en 1974 à 28 % en 1976 (et seule une minorité des chômeuses est officiellement recensée). Leur stabilité professionnelle est actuellement plus fragile que celle des hommes, puisque cette tendance est toujours valable en 1979.

Salaires

Les salaires des ouvrières et des employées, même s'ils tendent à croître légèrement plus vite que ceux de leurs collègues masculins, restent d'un tiers environ inférieurs à ceux de ces derniers.

Emploi

La situation économique est telle que les postes offerts sont soit subordonnés et mal payés, soit hautement qualifiés et bien payés. Les premiers ne contribuent pas à améliorer le statut économique et professionnel des femmes et les seconds leurs sont plus difficilement accessibles car elles n'ont souvent ni la formation spécifique et l'expérience exigées, ni la possibilité de s'engager totalement en raison de leurs obligations familiales. De plus, la mobilité professionnelle des femmes, du fait de sa moindre flexibilité, peut être un frein au développement de leur vie professionnelle.

Noëlle Languin



KYBOURG
ÉCOLE DE SECRÉTARIAT
DE COMMERCE ET DE LANGUES
GENÈVE - 4, Tour-de-l'Île - Tél. 28 50 74
Mme M. KYBOURG, directrice
Membre de l'Association genevoise des Écoles Privées
AGEP

D
I
P
L
O
M
E
S

Préparation aux fonctions de
SECRÉTAIRE DE CADRES ET DE DIRECTION
 trilingue ou quadrilingue
SECRÉTAIRE-STÉNODACTYLOGRAPHE
 trilingue ou quadrilingue
EMPLOYÉ(E) DE COMMERCE
 trilingue ou quadrilingue
STÉNODACTYLOGRAPHE bilingue ou monolingue
EMPLOYÉ(E) DE BUREAU bilingue ou monolingue

Langues étrangères enseignées
ANGLAIS : 5 niveaux, préparation aux examens de la British-Swiss Chamber of Commerce
ALLEMAND : 5 niveaux
ESPAGNOL : préparation aux examens de la Cámara oficial española de comercio en Suiza
ITALIEN : préparation au Diploma di lingua italiana della « Dante Alighieri »
STÉNO ET DACTYLO : préparation aux Concours officiels de Suisse romande.